

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



République Française

Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mireille CONTE JAUBERT

Réf. : 011-2024

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 11
- > votants : 18

OBJET :

TAUX D'IMPOSITIONS 2024

Le neuf avril deux mille vingt-quatre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 02 avril 2024 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Christian JAUBERT, Mme Florence PREVOT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Marie-José TERRIEN, Mme Véronique GERARD, Mme Colette ALMODOVAR.

ABSENTS : Mme Patricia VIAUD (procurator donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT), M. Serge FIMBAULT (procurator donnée à M. Jean-Louis CHABROLLES), M. Robert DELERIS (procurator donnée à Mme Marie-José TERRIEN), M. Pierre-Yves LE MERDY (procurator donnée à Mme Stéphanie LE MERDY), M. Gilles MAGARDEAU (procurator donnée à M. Didier LANDRY), M. Franck OBERG (procurator donnée à M. Stéphane CATALAN), M. Mickaël GODINEAU (procurator donnée à Mme Valérie JARRY).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés : 18 Votes – 18 Pour :

- De fixer les taux d'impositions pour l'année 2024 :

- Taxe d'habitation	12,62%
- Taxe sur le foncier bâti	39,67 %
- Taxe sur le foncier non bâti	78,26 %

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.
Pour copie conforme, le 10 avril 2024.

Le Maire,
Mireille Conte Jaubert

